

Déclaration

Libre choix de l'école



Refusé par la Session des jeunes par 38 voix contre 111

Année: 2010
Thème: éducation
Destinataire: -
Type d'entrée: Déclaration

Contenu:

Tou-te-s les jeunes ont le droit à un climat de travail agréable et favorable. C'est pourquoi nous, la Session des jeunes, demandons un libre choix de l'école entre les écoles publiques d'un même canton, dès l'entrée à l'école secondaire. Les élèves seraient répartis sans obligation entre les écoles, et un changement d'école serait possible dans un délai approprié, à la demande de l'enfant et avec l'accord explicite des parents ou des tuteurs légaux.

Les jeunes qui sont à l'école secondaire sont suffisamment âgés pour pouvoir participer à la décision concernant l'école qui est la bonne pour eux. Nous avons la ferme conviction que le choix d'une école appropriée permet d'encourager l'enfant de la meilleure manière. De plus, cela permet de mieux tenir compte des opinions et des préférences du/de la jeune. De cette manière, les principes directeurs de l'école peuvent correspondre harmonieusement aux idées des jeunes et des raisons personnelles peuvent être entendues, comme par exemple la possibilité de prendre des repas sur place ou encore un chemin plus court jusqu'à l'école.

De plus, la possibilité de choisir à partir du début de l'école secondaire permet de simplifier les démarches bureaucratiques dues à un changement d'école après coup.

Justification:

Informations intéressantes sur le thème et Document

Etat et Succès:

Suivi par le forum non terminé